



## COMMUNE DE SALIVES

### PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 MARS 2024

Le lundi 04 mars 2024 à 20h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Charles SCHNEIDER, Maire.

#### **Étaient présents :**

M. Charles SCHNEIDER, Maire

M. Roland METZGER, M. Norbert RAMAGET, Adjoint

M. Christophe BERG, Mme Hélène BOYON, Mme Charlotte DEHER, M. Gilles GENOUD, M. Silvère GOLMARD, M. Jacques MILLIERE, Mme N'DIAYE Anne-Fatou et M. Éric RUESCH.

#### **DELIBERATION N° 2024-03-001 DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, le conseil nomme Norbert RAMAGET pour remplir les fonctions de secrétaire.

#### **DELIBERATION N° 2024-03-002 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 22/01/2024**

Le projet de procès-verbal de la réunion du 22/01/2024 a été adressé à chaque conseiller municipal. Il est soumis à l'adoption du conseil.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 22 janvier 2024.

#### **DELIBERATION N° 2024-03-003 BUDGETS 2024**

Le Maire présente aux conseillers les projets de budget réalisés pour la Commune et la Chaufferie avec notre Conseillère aux Décideurs Locaux, Madame BONY Sandrine.

Il rappelle les travaux prévus en 2024 : Réfection des chemins de Thorey et de la Rieppe et de la rue de Derrière à Prégelan, rénovation du logement situé au 7 Rue d'Amont, mise aux normes de l'éclairage de la salle des fêtes et de la salle de l'Abreuvoir, remise en état d'un terrain de tennis et implantation d'un terrain multisport.

Il évoque également les projets éventuels d'investissements inscrits sur le budget communal 2024 : études de la traversée de Salives et achat d'un tracteur, ceux-ci ne seront pas engagés sans la validation préalable du conseil municipal.

Concernant le budget chaufferie, il informe les conseillers que tous les dossiers de subventions sont à présents soldés et précise que l'aide européenne a été réduite de 5000€.

**DELIBERATION N° 2024-03-004**  
**RESTITUTION CAUTION**

Les locataires du logement situé 8 Rue d'Amont ont quitté les lieux le 29/02/2023.  
L'état des lieux a été réalisé le 02/03/2024.

Aucune dégradation n'ayant été constatée, le Maire propose au conseil municipal de restituer à l'entreprise IBERACTION l'intégralité de sa caution.

Le conseil municipal, à l'unanimité décide de restituer à l'entreprise IBERACTION la caution de 1300 € versée lors de la signature du bail.

**DELIBERATION N° 2024-03-005**  
**REMBOURSEMENT ANTICIPE PRET RELAIS**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération 2022-30 du 09/05/2022 qui actait la souscription d'un prêt relais de 600 000 € lié à la construction de la chaufferie.

Il en rappelle les conditions : Montant : 600 000 € / Durée : 3 ans / Taux : 0,87 % l'an

Ce prêt relais palliait au décalage du versement des aides financières obtenues de l'Europe, de la Région Bourgogne-Franche-Comté et du Département de la Côte-d'Or.

Monsieur le Maire précise que les aides ayant été intégralement perçues, il serait opportun de rembourser ce prêt relais.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte le remboursement anticipé du prêt relais n°00020847105 d'un montant de 600 000€ effectué auprès du Crédit Mutuel.

**AFFAIRES DIVERSES**

**Inauguration** : Compte tenu de la réalisation prochaine du terrain multisport, le Maire propose de faire une inauguration globale pour la rénovation du bâtiment Sully, la création de la chaufferie et le terrain multisport.

**Chats errants** : La campagne de stérilisation des chats errants a commencé dans le secteur du lotissement.

**Travaux centre de vie culturelle** : Les travaux de remise en état de l'éclairage ont commencé dans la salle de l'Abreuvoir. La salle des fêtes sera faite par la suite.

**Clôture de la séance à 22h00**